RAPPORT ANNUEL 2016-2017

425, rue Melançon Saint-Bruno (Québec) G0W 2LO | 418 343-2470 | Nutrinor.com

Table des matières

4
Message du président

6
Comité de direction

8
Conseil d'administration

9
Message du chef de la direction

10
Agroalimentaire

16
Agriculture

18
Énergie

21
Quincailleries

22
Ressources humaines

23
Conclusion du chef de la direction

24
Développement durable

26
États financiers consolidés

Message du président

Jean Lavoie
Président

Nutrinor coopérative, un patrimoine qui me rend fier!

Un peu d'histoire

C'est le 12 juillet 1949 que voit le jour la Chaîne Coopérative du Saguenay (CCS), issue de la fusion de deux syndicats coopératifs régionaux; elle deviendra par la suite Nutrinor coopérative, le nom sous lequel on la connaît aujourd'hui. Les producteurs agricoles constituent le cœur de l'entreprise depuis ses débuts. Les activités collectives d'approvisionnement et de mise en marché de la production permettent le mode de circuit court entre le producteur et le consommateur.

Depuis, la trentaine de coopératives affiliées qui étaient alors membres auxiliaires de CCS sont venues s'y greffer au fil des ans, la plus récente fusion étant celle de Grains d'Or. Aujourd'hui, nous envisageons une fusion avec La Coop des deux rives. Si elle se concrétise, cela constituera assurément un autre pas en avant pour toute la région. Par ailleurs, une présence sur l'ensemble du territoire d'où proviennent les membres producteurs agricoles demeure une priorité. Avec la vague de fusions à la grandeur du Québec, nous demeurons vigilants quant à la protection du patrimoine régional.

Un héritage à transmettre aux prochaines générations

La région est un terreau particulièrement fertile pour le milieu coopératif. Nos prédécesseurs avaient choisi cette formule afin d'exercer un plein contrôle sur leurs approvisionnements et de donner de la valeur à leurs produits, en les transformant et en les présentant aux consommateurs par les différents canaux de distribution. Au fil du temps, le contexte économique a évolué et Nutrinor s'est adaptée, mais les fondements sont restés les mêmes. Je fais le vœu de léguer une coopérative durable aux prochaines générations, tout comme ceux qui choisissent d'en devenir membres et qui assureront la pérennité des richesses de notre région, et peut-être même de celles de l'extérieur un jour. En choisissant de devenir membres de Nutrinor, de faire affaire avec elle et de vous impliquer au sein de la coopérative, c'est le développement de l'activité économique de toute la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean et du Québec tout entier que nous soutenons.

Nutrinor, une marque qui se différencie

Le nom de notre coopérative n'est certes pas le fruit du hasard. On y retrouve d'abord la distinction régionale « nord » et, en ce sens, nous travaillons à faire valoir sur les marchés cette notion boréale qui apporte une valeur ajoutée et des caractéristiques de différenciation; puis la composante « Nutri » qui fait pour sa part référence à la nourriture. Jumeler le savoir-faire des producteurs à une transformation soucieuse de préserver la qualité et le caractère inimitable, c'est ce que nous faisons depuis déjà plusieurs années. En y ajoutant la traçabilité recherchée par les consommateurs, nous obtenons les éléments qui permettent à la marque Nutrinor et à toutes celles que nous possédons de se distinguer fortement par l'inimitabilité de leurs produits. Pour les producte

Engagement social

Chaque année, Nutrinor participe au rayonnement de la région en s'impliquant activement dans son milieu et en soutenant plusieurs organismes et activités agricoles, culturelles et sportives partout en région. La dernière année aura notamment été l'occasion d'appuyer la jeunesse en nous associant à la 52e Finale des Jeux du Québec d'Alma–Hiver 2017. De plus, Nutrinor est fière d'avoir été associée à la Grande fête des récoltes organisée en septembre dernier dans le cadre des festivités du 150e anniversaire de la ville d'Alma.

Travail d'équipe

Lorsque l'on dit que tous les maillons de la chaîne sont importants, je peux vous le confirmer. Que ce soit nos 936 membres, ou nos ressources humaines qui se composent aujourd'hui de près de 650 employés, tous contribuent à l'avancement de Nutrinor. Je peux également affirmer, sans trop risquer de me tromper, que tout ce beau monde est fier de ce que nous avons bâti tous ensemble.

En terminant, je tiens à souligner le travail accompli par votre conseil d'administration tout au long de l'année; il est le reflet de ce qui se passe dans la région et son engagement est gage de succès dans la gouvernance de notre coopérative. J'ai aussi la chance de côtoyer une équipe de direction à la hauteur de nos attentes, dirigée par monsieur Yves Girard sur qui je peux toujours m'appuyer pour exercer mon rôle de président. C'est grâce à la disponibilité et à la qualité du travail de chacun que nous parvenons à obtenir les résultats que nous vous présentons aujourd'hui.

Soyons tous des ambassadeurs qui contribuent à propulser Nutrinor !

Comité de direction

Yves Girard
Chef de la direction

Daniel Asselin
Chef de la direction financière
et vice-président opérations,
domaine agroalimentaire

Benoît Lachance
Vice-président ressources humaines
et commerce de détail

Steve Gagnon
Directeur des finances

Jean Lavoie Président

Dominic Perron Vice-président

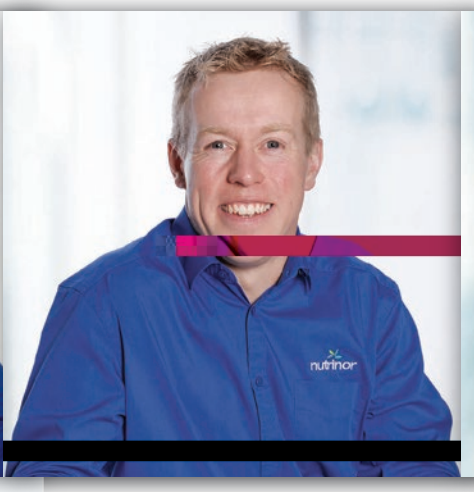

Marilyn Côté Administratrice

Mario Dallaire Administrateur

Jean Gaudreault

Message chef de la direction

Nutrinor coopérative termine son année financière 2016-2017 avec un bénéfice avant impôt, amortissement et intérêt de 11 315 000 $. Quant au bénéfice net, il atteint 7 668 726 $, du jamais vu dans l'histoire de la coopérative.

L'année fut marquée par des investissements massifs, tout particulièrement dans le domaine agroalimentaire. En effet, les travaux de modernisation et d'agrandissement des installations d'Alma pour le secteur laitier et celles de Saint-Prime pour la transformation des viandes ont mobilisé beaucoup d'énergie de la part des équipes dans ce domaine. Les retombées de ces investissements atteindront leur plein potentiel d'ici les deux à cinq prochains exercices financiers.

7,7 M$
Bénéfice net

L'année a également été ponctuée par une importante acquisition, soit celle de la Fromagerie Champêtre située à Repentigny. La famille Livernoche, jusque-là propriétaire, souhaitait s'associer à une organisation avec de fortes valeurs familiales, et c'est ce qu'elle a trouvées avec Nutrinor. Ce joyau de Lanaudière permettra à votre coopérative d'ouvrir davantage ses marchés hors de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean et du Québec.

Autre événement marquant : le lancement de la nouvelle bannière Nutrinor énergies. Il nous paraissait très clair que la notoriété de la marque Nutrinor devait se transposer au domaine énergie, fortement positionné dans plusieurs municipalités de la région. Le temps était venu de donner un second souffle à ce secteur et d'affirmer son appartenance à la grande famille Nutrinor.

Yves Girard
Chef de la direction

Produits laitiers

Le projet d'agrandissement de notre usine de transformation des produits laitiers a marqué la dernière année. Ainsi, la superficie de l'usine a été augmentée de 11 500 pieds carrés, et la capacité de traitement du lait à plus haute température (HHST) a été doublée par l'ajout de réservoirs aseptiques et de nouvelles lignes de production et d'embouteillage.

Ces investissements se traduiront en bénéfices concrets pour le consommateur, notamment par l'accroissement de la durée de conservation de nos crèmes, par l'ajout de produits dans des catégories où nous sommes déjà présents, mais aussi dans de nouvelles catégories de produits, et ce dès le printemps 2018.

L'année 2017 a également été marquée par l'arrivée sur le marché du dernier-né de la gamme des laits nordiques biologiques. Notre classique régional appelé « câilles » est maintenant offert à l'extérieur de la région sous l'appellation « lait fermenté », un produit tendance tout simplement inimitable. Offert dans un emballage jaune vivifiant, notre lait fermenté nordique biologique se présente comme un aide culinaire qui remplace avantageusement le yogourt nature et la crème sûre dans les recettes. Il se démarque par sa courte liste d'ingrédients et intéresse les consommateurs à l'affût des tendances par sa fermentation, un processus aux nombreux bienfaits tant en cuisine qu'en matière de santé.

Eau de source

L'eau de source demeure un service complémentaire à nos différentes gammes de produits et, même s'il s'agit d'une usine de petite taille, nous sommes fiers des caractéristiques distinctives de notre produit.

De plus, cette usine représente pour nous un incubateur qui a vu naître un nouveau modèle d'affaires au sein de notre organisation. Rappelons que c'est dans ces installations et avec cette équipe que nous avons mis en place le concept d'équipe de travail semi-autonome, un mode d'organisation où les membres de l'équipe sont collectivement responsables d'une séquence complète de travail dans un processus de production. Ce succès s'avère un modèle de responsabilisation et de fierté, des valeurs que nous véhiculons et qui nous inspirent pour d'autres projets.

nutrinor
PRODUITS LAITIERS

nutrinor
eau de source

1er rang
Notoriété spontanée cheddars vieillis

Boucherie Charcuterie Perron

Pour soutenir son importante croissance des dernières années et pour répondre aux standards de l'industrie, Boucherie Charcuterie Perron a procédé à la construction d'une toute nouvelle usine totalisant 4 000 pieds carrés, annexée à l'ancienne bâtisse.

De nouveaux équipements d'emballage ayant pour objectif d'améliorer la durée de conservation des produits ont également été intégrés au projet, rendant ainsi plus efficace la distribution hors région et une meilleure couverture régionale pour certains produits.

Encore une fois cette année, Boucherie Charcuterie Perron a su avantageusement profiter des synergies créées entre les équipes de vente de l'agro-alimentaire, qui se sont conclues par la signature de nouvelles ententes d'approvisionnement, notamment dans le réseau des hôtels, des restaurants et des institutions (HRI).

Également, la charcuterie poursuit sa stratégie de marque en renouvelant entièrement le code graphique de ses emballages de saucisses. La nouvelle identité visuelle destinée à une clientèle plus jeune, comprend une charte d'intensité de saveur pour guider plus facilement le consommateur et arbore fièrement en signature la provenance du produit.

Charcuterie Fortin

Cette année, Charcuterie Fortin s'est affirmée en assumant une nouvelle identité et une nouvelle image de marque afin de mieux se positionner auprès des consommateurs. Ce nouveau positionnement met en évidence le savoir-faire de charcutier transmis au fil des générations, une affirmation qui fait la renommée de cette entreprise et sa distinction pour le développement de marchés hors région.

Depuis la mi-mars, les consommateurs peuvent trouver dans leur épicerie certains produits arborant cette nouvelle image de marque et ces changements s'appliqueront ultimement à tous les produits offerts par Charcuterie Fortin. Le lancement de la nouvelle image s'est fait conjointement avec l'intégration d'une nouvelle ligne d'emballage à poids fixes pour les produits de charcuterie. Une nouveauté qui répond aux demandes des chaînes d'alimentation et se concrétise par l'obtention de nouveaux référencements auprès de ces dernières.

Afin d'améliorer l'efficacité opérationnelle, un important projet de réaménagement de la salle de travail des installations de l'usine Bombardier, située à Alma, a été élaboré et achevé au début de la nouvelle année financière. Ce projet consiste à rendre plus efficaces les différentes étapes du désossage et à réduire le risque de maladies professionnelles reliées aux tâches répétitives.

Nos valeurs

Responsabilisation

Transparence

Reconnaissance

Innovation

Centre de grains

L'ambition de doter la région d'un modèle unique d'agriculture durable est au centre de la vision d'avenir de développement chez Nutrinor. Inspirée par les tendances du marché, notre agriculture migre rapidement vers des productions spécifiques appelées à constituer la base de plusieurs produits agroalimentaires innovants. À cet égard, notre modèle coopératif nous permet de rapidement nous adapter et de profiter de notre agriculture unique pour développer des produits recherchés par les consommateurs.

Le domaine de l'agriculture est au centre de cette stratégie et la mobilisation de nos membres autour de projets innovants, en vue de se différencier et se démarquer par des productions plus adaptées est primordial. Conséquemment, soutenir nos membres dans l'exécution de leurs stratégies d'affaires par l'innovation, demeure pour nous un souci constant, et nous nous faisons un devoir de repérer les possibilités et les solutions opérationnelles capables d'améliorer la rentabilité à la ferme.

3,9 millions
d'investissements domaine agriculture

Poursuivant l'optimisation de ses opérations, le centre de grains a procédé en cours d'année à une analyse des tâches de ses employés dans le cadre d'un processus d'amélioration continue pour mieux définir et coordonner les rôles de chacun.

Par ailleurs, les efforts soutenus en matière de valorisation des grains régionaux se sont poursuivis afin de développer des marchés de niche, notamment en participant au projet d'étude de la filière gourgane et à l'analyse de différents projets pour accroître la transformation en région.

nutrinor
AGRICULTURE

Élevages avicoles

Le domaine agricole a aussi innové en érigeant le premier pondoir en volière de la région. D'une capacité de 25 000 pondeuses et de 12 500 poulettes, cette nouvelle exploitation permettra à Nutrinor de mettre en marché près de 700 000 douzaines d'œufs supplémentaires sous l'appellation « œufs de poules en liberté ».

En ce qui a trait à la production de poulets de chair, la construction d'un nouveau poulailler d'une capacité de 33 500 oiseaux nous a permis de transférer la totalité de notre production, soit 4 millions de kilogrammes de poulets par année, sous l'appellation PNGVSA ou « sans antibiotiques ». Ainsi, Nutrinor se hisse au premier rang des producteurs de poulets sans antibiotiques au Québec.

100 %
de nos poulets élevés sans antibiotiques

Élevage porcin

Encore cette année, la filière porcine a enregistré d'excellentes performances techniques. Nous continuons d'approvisionner chaque semaine Boucherie Charcuterie Perron de porcs engraissés sans antibiotiques. Malgré le prix peu élevé du kilo de viande, nous pensons que l'ensemble de la chaîne de valeur y trouve son compte. La prochaine année sera marquée par la mise en place des normes de bien-être animal de la ferme à la table.

Commercialisation (végétale et alimentation animale)

Notre équipe d'experts-conseils se démarque par son expérience et sa volonté d'offrir le meilleur à sa clientèle. Nous accompagnons les producteurs dans leurs projets d'investissement et veillons à ce qu'ils atteignent leurs objectifs. Nous favorisons les réflexions par le partage de nos expériences en vue d'évoluer vers une agriculture durable pour la région. Par exemple, avec le support d'agriRÉCUP, nous avons mis en place des méthodes visant à sensibiliser nos membres à rapporter leurs sacs de semences et leurs contenants de pesticides vides.

La Coop

Énergie

Nutrinor énergies

L'année 2017 aura sans contredit été marquée par la mise en place de notre nouvelle image de marque. Née du souci d'adopter une bannière qui nous ressemble davantage et par laquelle notre clientèle pourra reconnaître plus facilement notre identité, nous avons choisi le nom « Nutrinor énergies ».

Selon une étude menée auprès des consommateurs de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean, six consommateurs sur dix ont indiqué qu'ils porteraient plus attention à notre bannière de produits pétroliers s'ils savaient qu'elle appartenait à notre coopérative. De ce nombre, 81 % ont signifié qu'une marque portant le nom de Nutrinor influencerait favorablement leur décision d'achat.

3 nouvelles haltes services corporatives
en cours d'année

Ainsi, le 26 octobre dernier, nous procédions au dévoilement de la première halte services Nutrinor énergies située à Jonquière; le déploiement se poursuivra au cours des prochains mois et viendra complètement changer le paysage des stations-services dans notre région. Déjà, les commentaires sont très positifs et encourageants. Tous nos services de livraison et ceux offerts aux entreprises sont également actualisés et seront dorénavant regroupés au sein du réseau commercial « Halte entreprises ».

Nutrinor œuvre depuis 1958 dans l'industrie pétrolière et est reconnue pour son expertise et son professionnalisme dans ce domaine. Nous sommes conscients que le consommateur d'aujourd'hui repense et optimise sa façon de se déplacer, et qu'il cherche à faire des achats plus réfléchis. Nutrinor énergies lui propose de faire du chemin avec lui, en lui offrant un service de ravitaillement hors pair et distinctif et en lui donnant la possibilité de faire des choix responsables. C'est en restant à l'écoute des besoins et des préoccupations des gens que nous comptons nous différencier.

Imaginons de l'énergie, imaginons des énergies

Nutrinor reconnaît que chaque source d'énergie a un rôle dans la vie quotidienne. Pour cette nouvelle bannière, Nutrinor pluralise le mot « énergies » et le met de l'avant comme identité de marque afin de traduire son ouverture et sa confiance en l'avenir.

Imaginons la route ensemble, signature de notre marque

La signature choisie, « Imaginons la route ensemble », se veut un appel à l'innovation, à imaginer sans barrière, la route représentant les possibilités, la direction à prendre. Le mot « ensemble » demeure pour sa part le seul gage de succès et un appel à la coopération.

Imaginons : proximité, service, innovation et développement durable

Nutrinor énergies s'appuie sur quatre principes pour se transformer : offrir un service de proximité hors pair, placer le client au cœur de son approche, favoriser l'esprit d'innovation, et s'assurer du développement responsable de ses activités. Dans cette optique, les consommateurs peuvent entre autres profiter des « Jeudis tout confort Nutrinor énergies », une journée où le service aux pompes est mis à l'honneur.

nutrinor énergies

Imaginons la route ensemble
nutrinor énergies
DIESEL

L'énergie Propane MM

Propane MM figure en tête de liste en terme de notoriété auprès des consommateurs du Saguenay–Lac-Saint-Jean. Les résultats d'un sondage mené entre novembre 2016 et mars 2017 montrent que c'est le souci constant d'offrir à sa clientèle une expérience en lien avec ses besoins et ses préoccupations qui a fait la renommée de Propane MM. Ainsi, en plus de révéler un taux de satisfaction de 94 % quant au professionnalisme de notre équipe de livreurs et de techniciens, cette enquête montre que lorsque vient le temps de choisir un fournisseur de propane, les clients se tournent vers Propane MM en raison de sa propriété régionale, de sa renommée et de la confiance accordée à la marque.

Le propane, une solution polyvalente

Nous avons développé au cours des dernières années de nouvelles solutions telles que le chauffage de garages, de chalets et de résidences secondaires. Le propane représente une solution polyvalente qui permet aussi bien de conserver les aliments au frais dans le réfrigérateur que d'en faire la cuisson, de chauffer l'eau, d'éclairer ou d'alimenter une génératrice, tout cela à un coût étonnamment avantageux.

Propane MM et l'automobile

Propane MM a été l'un des premiers propaniers au Québec à offrir la conversion de véhicules au propane, une solution économique et plus propre. Nous maintenons nos efforts afin de la rendre accessible à un maximum d'automobilistes et aux parcs de camions d'entreprises de transport. Pour y parvenir, notre réseau d'approvisionnement compte sur plus de 60 stations partout au Québec en association avec le réseau jerouleaupropane.com.

Propane MM et l'agriculture

Propane MM est devenu au fil des ans un partenaire de confiance en agriculture. Le séchage du grain au propane est une application agricole courante et sa popularité ne se dément pas. Les séchoirs au propane procurent aux producteurs une plus grande souplesse au moment des récoltes, tout en contribuant au maintien de la qualité. De plus, Propane MM s'assure de répondre aux besoins de ses membres en offrant le service de remplissage sept jours sur sept durant la période des récoltes. Nous avons également réalisé un projet pilote visant à mesurer la facture énergétique et l'empreinte de carbone, en convertissant au propane un tracteur de ferme. À l'issue de ce projet, nous observons une diminution de l'ordre de 10 % des coûts de carburant comparativement au carburant conventionnel.

PROPANE mm

Pro2 Conversion

Quincailleries

Unimat et Coop Chicoutimi

Le domaine des quincailleries, à l'instar de celui des magasins de détail, est en plein bouleversement et fait face à des défis de taille qui amènent leur lot d'incertitudes. Le comportement des consommateurs se modifie et s'ajoute à une situation économique instable. L'exercice de planification stratégique prévu en début d'année 2018 arrive donc à point. L'objectif poursuivi par cette démarche consiste à positionner avec beaucoup plus de robustesse notre modèle d'affaires, afin d'en assurer la viabilité à long terme.

Les mises en chantier en agriculture furent nombreuses au cours de l'année qui se termine. Elles témoignent de la vigueur du secteur agricole et de la volonté de nos membres d'adapter leurs infrastructures pour demeurer rentables et concurrentiels. Ainsi, notre proximité naturelle avec le milieu agricole, de même que la connaissance que nous en avons, ont permis à notre quincaillerie de Saint-Bruno de se positionner avantageusement dans ce créneau en offrant à nos membres des conseils, des conditions d'achat très compétitives et un service adapté aux besoins des chantiers agricoles. Cette opportunité est venue compenser la diminution du nombre de mises en chantier résidentiel qui s'est poursuivie pour une cinquième année consécutive dans la région, avec une baisse de l'ordre de 9 % par rapport à l'année précédente.

Par ailleurs, lorsqu'il magasine, le consommateur d'aujourd'hui cherche à vivre une expérience qui le transporte et lui permette de se retrouver au centre de cette dernière. C'est là l'objectif même de la « salle de montre tendance » inaugurée le printemps dernier à notre magasin Unimat de Saint-Bruno, un concept de présentation grandeur nature de cuisines et de salles de bain qui aide le consommateur à imaginer concrètement le résultat final dans sa résidence.

Une autre nouveauté illustre bien notre volonté de nous démarquer. Les quincailleries Nutrinor sont devenues la destination de choix pour les passionnés de barbecue en offrant les produits BBQ Québec qui viennent répondre à une demande grandissante de notre clientèle. Les Zones BBQ Québec offrent une sélection haut de gamme de barbecues, d'accessoires de cuisson, de sauces et d'épices. C'est d'ailleurs avec fierté que nous avons vu notre magasin de Saint-Bruno remporter, au printemps dernier, le concours provincial de « La plus belle Zone BBQ Québec », un titre enviable attribué par le public lors d'un vote effectué sur les médias sociaux.

21 %
Croissance du chiffre d'affaires des quincailleries

Le service de proximité et l'offre variée de produits sont autant d'éléments sur lesquels misent nos quincailleries pour se différencier. Ainsi, la quincaillerie de Saint-Cœur-de-Marie cherche à offrir à la clientèle environnante une gamme des plus complètes, alors que celle de Chicoutimi se renouvelle constamment pour préserver sa position de leader en matière d'équipements motorisés, de propane et d'agriculture.

Toutes ces initiatives prises par nos équipes visent à affronter cette période de grands changements et de turbulence en nous démarquant des quincailleries traditionnelles.

Unimat

nutrinor
COOP CHICOUTIMI

Nutrinor, c'est aussi cela

« Le gala a permis une reconnaissance de nos pairs et était une belle initiative, j'ai senti que l'on était apprécié et important et que j'avais un rôle à jouer dans la coopérative. »

Diane Villeneuve, Nutrinor énergies

Les ressources humaines au centre de la réussite

Nutrinor mise avant tout sur ses ressources humaines pour concrétiser sa planification stratégique 2016-2019. Nous reconnaissons que c'est grâce à la force d'un groupe d'employés impliqués que nous sommes parvenus à nous démarquer au cours des dernières années. C'est dorénavant par le développement de sa marque employeur et par le déploiement d'une culture organisationnelle dite « organisation apprenante » que la coopérative souhaite se différencier et devenir un incontournable pour attirer, retenir et développer sa main-d'œuvre.

L'expérience Nutrinor, c'est aussi pour les employés

En ce qui a trait au développement de sa marque employeur, le « marketing RH » permet à Nutrinor de renforcer sa capacité d'attraction et de séduction des candidats potentiels, en plus de favoriser la motivation et la fidélisation de la main-d'œuvre.

Afin d'enrichir l'expérience Nutrinor, nous sommes à repenser notre structure de travail. Ainsi, l'aménagement de bureaux à aire collaborative, un processus d'accueil stimulant pour les nouveaux employés, la mise sur pied d'un gala reconnaissance et un comité santé et mieux-être qui propose des activités pour tous les employés, sont quelques-unes des initiatives qui émergent de ce repositionnement afin de répondre aux nouvelles réalités d'emploi.

Nutrinor, une organisation apprenante

Afin d'évoluer vers une organisation apprenante, nous souhaitons créer des environnements de travail où les employés collaborent et réfléchissent ensemble, de façon à ce que la coopérative progresse constamment et devienne une organisation plus saine et alerte, en plus d'être plus attrayante pour la relève.

Au sein d'une organisation apprenante, les employés se sentent valorisés et les équipes sont plus efficaces et s'adaptent mieux aux nouveaux défis.

En cours d'année, nous avons expérimenté ces principes avec une équipe formée d'employés de Charcuterie Fortin, de l'usine Bombardier. Ainsi, dans le cadre d'un projet qui consistait à mettre en place une nouvelle table de découpe, des employés, des fournisseurs et des experts en santé sécurité au travail se sont regroupés afin d'analyser chacune des étapes et de remettre en question les recommandations du projet. Leur expérience et leur collaboration ont permis de bonifier les propositions initiales, ce qui s'est traduit par des améliorations notables grâce auxquelles la mise en place du projet a pu remporter un vif succès!

« Faire partie de ce comité avec autant de personnes réunies à une même table et avec des compétences différentes fut très valorisant pour moi en tant que travailleur. Bravo à l'équipe de direction pour cette initiative et c'est à refaire pour d'autres projets futurs! »

Gilles Larouche, Charcuterie Fortin.

Conclusion du chef de la direction

On retiendra de 2017 le dynamisme de Nutrinor dans un contexte économique difficile. Alors que dans plusieurs secteurs d'activité économique, les projets ont été anémiques, Nutrinor procédait à d'imposants investissements tout en affichant une rentabilité soutenue.

Votre coopérative a rayonné plus que jamais cette année. Nos valeurs basées entre autres sur la transparence et la responsabilisation séduisent quotidiennement un nombre croissant de consommateurs du Québec et, depuis peu, de l'Ouest canadien, plus particulièrement grâce à nos fromages d'exception et au lait nordique biologique. Ces valeurs incarnées dans nos produits et services par la force de notre marque et l'authenticité de nos ressources, conférant à ces derniers leur caractère inimitable, assurent une croissance durable de la coopérative.

Au terme de la première année du plan triennal d'investissement, votre coopérative montre des résultats très intéressants et dispose d'une santé financière appréciable et conforme aux prévisions. Du point de vue opérationnel, il est primordial de bien maîtriser le déploiement opérationnel des nouvelles infrastructures, la croissance apportant son lot de défis avec lesquels les équipes doivent composer au quotidien. Pour cette raison, la mobilisation des équipes demeure à mes yeux l'élément clé qui mènera à la réussite de nos projets.

Munir la région d'une agriculture durable

C'est en 2009 que Nutrinor a pris l'engagement de faire du développement durable sa philosophie de gestion. Nous nous donnons alors comme mission d'unir nos forces à celles de la terre pour accroître de façon durable la richesse collective. Les valeurs de transparence, d'innovation, de reconnaissance, et de responsabilisation sont au cœur des activités de la coopérative. Notre ambition se définit comme une coopérative unique et en plein mouvement propulsée par l'authenticité de ses ressources et la force de sa marque. Aujourd'hui, Nutrinor est arrivée au stade de propulser sa démarche de développement durable à un autre niveau : plus audacieux, plus ambitieux et plus global.

Vous serez, avec les consommateurs, au centre de ce nouveau projet : Munir la région d'une agriculture durable. L'objectif sera de répondre aux nouvelles attentes des consommateurs en matière de consommation responsable. Les domaines de l'agriculture et de l'agroalimentaire seront les assises pour la première phase du projet. Alors que les domaines de l'énergie et des quincailleries seront mis à contribution dans un second temps. Le lait sera le fer de lance. Notre défi sera de créer des chaînes de valeur unique. Le résultat souhaité est de mettre en marché des produits agroalimentaires plus responsables et éthiques. Le rôle de Nutrinor comme agent de changement sera déterminant dans la réussite de ce projet. Vous serez donc consultés, impliqués et parties prenantes à la fois.

Je terminerais en saluant le travail et l'implication de tous les employés de la coopérative qui contribuent pleinement à la réussite que nous connaissons. Merci également au conseil d'administration pour tout le support apporté en cours d'année, plus particulièrement à Jean Lavoie, votre président, pour sa disponibilité et l'intérêt qu'il déploie envers Nutrinor.

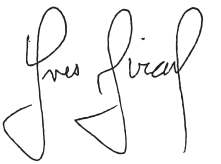

Sommaire de nos indicateurs de performance

Apprenez-en davantage...

Visitez le nutrinor.com section développement durable/reddition de comptes

Nos employés

Offrir un environnement de travail stimulant et participatif

Nutrinor c'est 175 femmes et 322 hommes dévoués à vous servir

Un taux d'accidents de 9,57 (taux de fréquence OSHA)

Notre communauté

Investir dans notre communauté

173 000 $ en dons et commandites pour des causes régionales

- Les données des employés sont comptabilisées pour l'année civile 2017.
- Pour l'ensemble des données, Boucherie Charcuterie Perron (85 employés) et La Fromagerie Champêtre (70 employés) sont exclues.
- Fromagerie Perron est maintenant intégrée à la collecte de données à l'exception des données de nos employés.

Faites partie du mouvement pour munir la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean d'une agriculture durable

Visionnez la capsule informative sur ce projet d'avenir au nutrinor.com/agriculturedurable

Nos membres

Assurer la vitalité financière de Nutrinor

Un retour coopératif de **30,64 %**

Notre environnement

Réduire notre consommation d'énergie et les émissions de gaz à effets de serres GES associées

108 334 gigajoules pour la consommation d'électricité et d'énergies fossiles de nos bâtiments et équipements

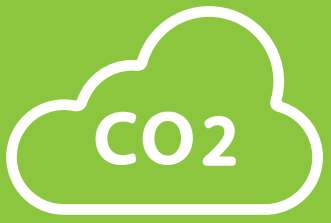

5 029 tonnes de CO_2 équivalentes pour notre flotte de véhicules *

4 247 tonnes d'équivalent de CO_2 pour nos bâtiments et équipements

Assurer la bonne utilisation et la qualité de l'eau

241 918 m^3 d'eau consommée dans nos installations

* Valeur préliminaire : la mise à jour des facteurs d'émissions est prévue au printemps 2018.

États financiers

Table des matières

28
Résultats consolidés
29
Réserve consolidée
30
Flux de trésorerie consolidé
32
Bilan consolidé
34
Notes complémentaires
50
Renseignements statutaires

Résultats

	2017-11-	
Chiffre d'affaires (note 3)	**409 200 7**	
Coût des ventes	**367 245 5**	
Excédent brut	**41 955 2**	
Frais de vente	**22 001 6**	
Frais généraux	**4 355 7**	
Frais d'administration	**9 028 0**	
Frais financiers, nets	**1 245 3**	
	36 630 8	
Excédent avant autres éléments	**5 324 3**	
Autres éléments (note 4)	**2 6**	2 993 219
Excédent de l'exercice	**7 9**	6 909 299
Membres de la coopérative		

Réserve consolidée

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 3 NOVEMBRE 2017

	2017-11-03 $	2016-10-28 $
Solde au début	**23 527 680**	19 883 615
Excédent de l'exercice précédent avant ristournes et impôts	**6 909 299**	7 595 603
	30 436 979	27 479 218
Rachat de participations minoritaires	**—**	(284 435)
Affectations de l'exercice précédent (note 17)		
Ristournes	**(2 104 753)**	(2 307 097)
Impôts sur les bénéfices		
Exigibles	**(652 524)**	(326 757)
Futurs	**(300 447)**	(1 033 249)
	(3 057 724)	(3 951 538)
Solde à la fin	**27 379 255**	23 527 680
Part des actionnaires sans contrôle :		
Regroupement d'entreprise (note 5)	**3 213 244**	—
Aux actionnaires sans contrôle	**319 644**	—
	3 532 888	—

Les notes complémentaires consolidées font partie intégrante des états financiers consolidés.

Flux de trésorerie consolidé

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 3 NOVEMBRE 2017

	2017-11-03 $	2016-10-28 $
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Excédent de l'exercice avant ristournes et impôts	**7 988 370**	6 909 299
Impôts sur les bénéfices exigibles de l'exercice précédent	**(652 524)**	(326 757)
Éléments hors caisse		
Amortissement des immobilisations corporelles	**4 861 042**	3 966 765
Amortissement des autres éléments d'actif	**27 372**	17 658
Amortissement des produits reportés	**(276 687)**	(183 336)
Perte (gain) sur la cession d'immobilisations corporelles et autres éléments d'actifs	**(42 714)**	28 532
Gain sur la réévaluation à la juste valeur d'une filiale acquise	**(418 019)**	—
Gain sur la cession de placements	**—**	(82 014)
Quote-part des résultats des sociétés satellites	**(290 814)**	(595 184)
Impôts futurs des filiales	**22 363**	22 948
Ristournes reçues en parts privilégiées	**(2 356 121)**	(2 225 971)
Variation d'éléments du fonds de roulement	**(5 012 276)**	(1 006 167)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	**3 849 992**	6 525 773
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Placements	**(503 809)**	(1 752 796)
Cession de placements	**2 190 130**	2 380 197
Immobilisations corporelles	**(19 222 117)**	(4 762 331)
Cession d'immobilisations corporelles	**100 750**	126 800
Cession (acquisition) d'entreprise nette des liquidités (note 5)	**(6 915 144)**	210 578
Rachat des parts d'actionnaires sans contrôle	**—**	(735 842)
Écart d'acquisition	**—**	(316 526)
Autres éléments d'actif	**(6 923)**	(68 000)
Dividendes reçus de sociétés satellites	**195 857**	125 000
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	**(24 161 256)**	(4 792 920)

Les notes complémentaires consolidées font partie intégrante des états financiers consolidés.

	2017-11-03 $	2016-10-28 $
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Variation nette des emprunts bancaires	**2 742 000**	(449 000)
Emprunts à long terme	**17 515 306**	7 349 207
Remboursements d'emprunts	**(4 454 603)**	(3 999 385)
Ristournes en espèces	**(819 049)**	(879 040)
Produits reportés	**464 761**	43 907
Émission de capital social	**3 168 827**	660 056
Rachat de capital social	**(1 678 460)**	(506 928)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	**16 938 782**	2 218 817
Augmentation (diminution) nette de l'encaisse	**(3 372 482)**	3 951 670
Encaisse (découvert bancaire) au début	**3 206 810**	(744 860)
Encaisse (découvert bancaire) à la fin	**(165 672)**	3 206 810

Les notes complémentaires consolidées font partie intégrante des états financiers consolidés.

Bilan consolidé

AU 3 NOVEMBRE 2017

	2017-11-03 $	2016-10-28 $
ACTIF		
Court terme		
Encaisse	**—**	3 206 810
Comptes clients et autres créances (note 6)	**29 048 417**	27 732 752
Actif d'impôts exigibles	**725 700**	673 318
Stocks (note 7)	**22 050 890**	14 347 952
Frais payés d'avance	**2 461 422**	2 550 125
Actif d'impôts futurs	**165 088**	137 147
Tranche des placements encaissable à moins d'un an	**107 109**	1 424 829
	54 558 626	
Immobilisations corporelles (note 10)	**56 708 665**	32 886 822
Écarts d'acquisition	**7 672 212**	2 500 432
Autres éléments d'actif (note 11)	**2 904 298**	1 606 531
Actif d'impôts futurs	**447 249**	397 341
	138 968 428	104 121 215

Les notes complémentaires consolidées font partie intégrante des états financiers consolidés.

	2017-11-03 $	2016-10-28 $
PASSIF		
Court terme		
Découvert bancaire	**165 672**	—
Emprunts bancaires (note 12)	**4 372 000**	—
Comptes fournisseurs et autres dettes d'exploitation (note 13)	**29 494 582**	30 076 849
Revenus reportés	**362 217**	170 317
Tranche de la dette à long terme échéant à moins d'un an	**5 619 630**	3 380 911
	40 014 101	33 628 077
Long terme		
Dette à long terme (note 14)	**34 853 010**	20 369 475
Produits reportés (note 15)	**3 519 610**	1 442 552
Passif d'impôts futurs	**4 911 952**	3 931 316
	83 298 673	59 371 420
AVOIR		
Avoir attribuable aux membres de la coopérative		
Avoir des membres		
	8	
		6 909 299
	5	23 527 680
	7	44 749 795
	8	—
	5	44 749 795
	3	104 121 215

Pour le conseil,

Administrateur

Administrateur

Les notes complémentaires consolidées font partie intégrante des états financiers consolidés.

1 - STATUTS ET NATURE DES ACTIVITÉS

La coopérative, constituée en vertu de la Loi sur les coopératives du Québec, exerce principalement ses activités dans le domaine agroalimentaire. Elle a une fin d'année flottante, soit le vendredi le plus proche du 31 octobre. Pour l'exercice financier se terminant le 3 novembre 2017 la période est de 53 semaines (52 semaines en 2016).

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Base de présentation

Les états financiers de la coopérative sont établis conformément aux exigences de l'article 5 du Règlement d'application de la Loi sur les coopératives (ci-après le « Règlement »). Selon cet article, les états financiers doivent être préparés suivant les normes du *Manuel de CPA Canada-Comptabilité*, sous réserve des prescriptions du chapitre II du Règlement. La notion de « normes du *Manuel de CPA Canada-Comptabilité* » a été interprétée par la direction comme signifiant les Normes comptables canadiennes pour les entreprises à capital fermé.

Ainsi, les états financiers de la coopérative sont établis conformément aux Normes comptables canadiennes pour les entreprises à capital fermé, sauf pour les principaux éléments suivants du chapitre II du Règlement :

(a) L'excédent de l'exercice présenté à l'état des résultats est établi avant ristournes et impôts sur les bénéfices. Le montant des ristournes sera établi par les membres lors de l'assemblée générale annuelle. L'excédent de l'exercice, les ristournes et les impôts sur les bénéfices seront inscrits à la réserve au cours du prochain exercice;

(b) Les parts sociales et les parts privilégiées sont présentées au bilan dans la section « Avoir des membres »

Principe de consolidation et de participations dans les sociétés satellites

Les états financiers consolidés comprennent les comptes de la coopérative et de ses filiales. Tous les soldes et les transactions intersociétés ont été éliminés. Les placements dans lesquels la coopérative exerce une influence notable sont comptabilisés à la valeur de consolidation.

Estimations comptables

Pour dresser les états financiers, la direction de la coopérative doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers, les notes afférentes et les annexes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des évènements en cours et sur les mesures que la coopérative pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents des estimations.

Actifs et passifs financiers

Évaluation initiale

Lors de l'évaluation initiale, les actifs et les passifs financiers de la coopérative provenant d'opérations non conclues avec des apparentés sont évalués à la juste valeur qui est, dans le cas des actifs financiers ou des passifs financiers qui seront évalués ultérieurement au coût ou au coût après amortissement, majorée ou diminuée du montant des commissions et des coûts de transaction afférents.

Évaluation ultérieure

À chaque date de clôture, les actifs et les passifs financiers de la coopérative sont évalués au coût ou au coût après amortissement (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers).

Les coûts de transaction et tout ajustement résultant de l'évaluation initiale à la juste valeur sont amortis selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

En ce qui a trait aux actifs financiers (ou groupes d'actifs financiers semblables) évalués au coût ou au coût après amortissement, la coopérative détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative et si la coopérative détermine qu'il y a eu, au cours de l'exercice, un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs d'un actif financier (ou groupe d'actifs financiers), la valeur comptable de l'actif financier (ou groupe d'actifs financiers) sera alors réduite au plus élevé des trois montants suivants :

- La valeur actualisée des flux de trésorerie attendus de l'actif (ou du groupe d'actifs) calculée au moyen d'un taux d'intérêt actuel du marché approprié à cet actif (ou ce groupe d'actifs);
- Le prix que la coopérative pourrait obtenir de la vente de l'actif (ou du groupe d'actifs) à la date de fin d'exercice;
- La valeur de réalisation de tout bien affecté à la garantie du remboursement de l'actif (ou du groupe d'actifs), déduction faite de l'ensemble des coûts nécessaires à l'exercice de la garantie.

Le montant de la réduction est comptabilisé à l'état des résultats à titre de moins-value. La reprise d'une moins-value comptabilisée antérieurement sur un actif financier évalué au coût ou au coût après amortissement est comptabilisée aux résultats au cours de l'exercice où la reprise a lieu.

Contrats d'achat et de vente à terme

Propane

La coopérative utilise des swaps sur coût d'achat de matières premières dans la gestion de son risque de variation de prix. La coopérative n'utilise pas ces instruments financiers dérivés aux fins de transaction ou de spéculation.

La coopérative a choisi d'utiliser la comptabilité de couverture pour comptabiliser les swaps sur matières premières auxquels elle recourt pour se protéger des fluctuations de prix.

Lors de la mise en place de la relation de couverture, la coopérative a constitué une documentation formelle concernant la relation de couverture, dans laquelle sont précisés l'élément couvert et l'élément de couverture correspondant, la nature du risque couvert ainsi que la durée prévue de la relation de couverture. Tant au moment de la mise en place de la relation de couverture que pendant toute sa durée, la coopérative a l'assurance raisonnable que les conditions essentielles de l'élément de couverture et de l'élément couvert resteront les mêmes. Pour tous les éléments couverts qui consistent en une opération future, la coopérative détermine qu'il est probable que l'opération future se réalisera au moment et au montant prévus, tels qu'ils ont été documentés lors de la mise en place de la relation de couverture.

La coopérative cesse d'appliquer la comptabilité de couverture lorsque l'élément couvert ou l'élément de couverture cesse d'exister ou que les conditions essentielles de l'élément de couverture ne correspondent plus à celles de l'élément couvert.

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

Grains

La coopérative utilise des contrats à terme d'achat et de vente pour s'assurer du prix d'achat et de vente des grains. Ces contrats d'achat ou de vente d'éléments non financiers n'entrent pas dans le champ d'application de la norme comptable sur les instruments financiers, car ils ne sont pas des contrats à terme boursiers ni des contrats désignés comme constitutifs d'une relation de couverture admissible, les contrats ne peuvent faire l'objet d'un règlement net et le but de ceux-ci n'est pas de faire des gains à court terme. Il n'y a donc pas d'actifs ou passifs financiers comptabilisés et les gains ou pertes sont constatés lors de leur règlement.

Évaluation des stocks

Agroalimentaire

Les stocks sont évalués au moindre du coût ou de la valeur nette de réalisation, le coût étant déterminé selon la méthode du premier entré, premier sorti.

Agriculture

Les stocks d'animaux sont évalués au moindre du coût ou de la valeur nette de réalisation, le coût étant déterminé selon la méthode du coût distinct ou du degré d'avancement de l'élevage, compte tenu de l'âge de ce dernier.

Les stocks de grains et fournitures du domaine de l'agriculture sont évalués au moindre du coût ou de la valeur nette de réalisation, le coût étant déterminé selon la méthode du coût moyen.

Énergie

Les stocks du secteur du pétrole sont évalués au moindre du coût ou de la valeur nette de réalisation, le coût étant déterminé selon la méthode du premier entré, premier sorti.

Les stocks du secteur du propane sont évalués au moindre du coût ou de la valeur nette de réalisation, le coût étant déterminé selon la méthode du coût moyen.

Matériaux et fournitures

Les stocks du domaine des quincailleries sont évalués au moindre du coût ou de la valeur nette de réalisation, le coût étant déterminé selon la méthode du coût moyen. Les remises de fournisseurs sont déduites pour déterminer le coût d'acquisition.

Immobilisations corporelles et autres éléments d'actif amortissables

Amortissements

Les immobilisations corporelles sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon les méthodes, les taux annuels et les périodes qui suivent :

	Méthodes	Taux et périodes
Aménagements	Dégressif	4 % et 10 %
Bâtiments	Dégressif	2,5 % à 10 %
Machineries et équipements	Dégressif	8 % et 25 %
Matériel roulant	Dégressif	10 % à 30 %
Aménagements	Linéaire	5 à 25 ans
Bâtiments	Linéaire	10 à 40 ans
Machineries et équipements	Linéaire	3 à 20 ans
Matériel roulant	Linéaire	3,5 à 10 ans

La clientèle est amortie selon la méthode de l'amortissement linéaire sur des périodes variant entre 7 et 20 ans, jusqu'en 2023.

Dépréciation

Les immobilisations corporelles et les autres éléments d'actif amortissables sont soumis à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. La valeur comptable d'un actif à long terme n'est pas recouvrable si elle excède le total des flux de trésorerie non actualisés qui résulteront vraisemblablement de l'utilisation et de la sortie éventuelle de l'actif. Dans un tel cas, une perte de valeur doit être constatée et correspond à l'excédent de la valeur comptable de l'actif à long terme sur sa juste valeur.

Aide gouvernementale reportée

Les crédits d'impôt à l'investissement et les subventions relatives aux immobilisations sont comptabilisés à titre de produits reportés et virés graduellement aux résultats, aux mêmes taux que les immobilisations subventionnées.

Produit d'assurance reporté

La portion du produit d'assurance afférente à l'obtention d'immobilisations neuves est constatée tout au long de l'utilisation de ces immobilisations. Le compte « produit d'assurance reporté » ainsi créé est progressivement viré aux résultats, au même rythme que l'amortissement des immobilisations en cause.

Constatation des produits

Les principales sources de produits de la coopérative sont la vente de produits reliés à l'agroalimentaire, l'agriculture, la vente de matériaux ainsi que de carburants. En règle générale, les produits sont constatés lorsque les conditions suivantes sont remplies :

- Il y a une preuve convaincante de l'existence d'un accord;
- La livraison a eu lieu et les services ont été fournis;
- Le prix de vente est déterminé ou déterminable;
- Le recouvrement est raisonnablement assuré.

Mesures incitatives à la vente dont les rabais sur le volume

Les mesures incitatives à la vente sont portées en réduction des ventes. Les mesures incitatives basées sur des engagements de volume de ventes sont comptabilisées lorsqu'il est probable que le volume de ventes sera atteint selon les estimations de la direction.

Contrats de service pour une période fixe dépassant un mois

Les contrats de service sont offerts aux clients pour des périodes variant entre un mois et trois ans. Les produits de ces contrats sont reportés et constatés selon la méthode linéaire sur la durée des contrats.

Revenus de placements

Les opérations de placements sont comptabilisées à la date de transaction et les produits qui en découlent sont constatés aux résultats selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les produits d'intérêts sont constatés aux résultats en fonction du temps écoulé, alors que les produits de dividendes sont constatés au moment où ils sont acquis par la coopérative. Les gains ou les pertes sur la cession de placements évalués au coût ou au coût après amortissement sont établis selon la méthode du coût moyen. Les primes ou escomptes afférents aux placements évalués au coût après amortissement sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée du placement correspondant et l'amortissement afférent est constaté à titre de produits d'intérêts.

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

Écart d'acquisition, quotas de production et marque de commerce

Les écarts d'acquisition représentent l'excédent du coût d'acquisition des entreprises acquises sur le montant net des valeurs attribuées aux éléments de l'actif acquis et du passif pris en charge. Les écarts d'acquisition, les quotas de production et la marque de commerce ne sont pas amortis. Les écarts d'acquisition sont soumis à un test de dépréciation lorsque des événements, ou des changements, de situation indiquent que la valeur comptable de l'unité d'exploitation à laquelle sont rattachés les écarts d'acquisition, pourrait excéder leur juste valeur. Lorsque la valeur comptable d'une unité d'exploitation excède sa juste valeur, une perte de valeur d'un montant égal à l'excédent doit être comptabilisée à l'égard de cet actif incorporel.

Les quotas de production et marque de commerce sont soumis à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. La valeur comptable d'un actif à long terme n'est pas recouvrable si elle excède le total des flux de trésorerie non actualisés qui résulteront vraisemblablement de l'utilisation et de la sortie éventuelle de l'actif. Dans un tel cas, une perte de valeur doit être constatée et correspond à l'excédent de la valeur comptable de l'actif à long terme sur sa juste valeur.

Impôts sur les bénéfices

La coopérative utilise la méthode des impôts futurs pour comptabiliser les impôts sur l'excédent. La coopérative comptabilise les impôts futurs à la réserve au même moment où les impôts exigibles y sont constatés, soit lors du prochain exercice si le résultat net se solde par un excédent et dans l'exercice courant si le résultat net se solde par un déficit. Les impôts sur les bénéfices exigibles et futurs des filiales qui n'ont pas un statut de coopérative sont constatés à l'état des résultats dans l'exercice courant.

Conversion des devises

La coopérative utilise la méthode temporelle pour la conversion des opérations libellées dans une monnaie étrangère. Selon cette méthode, les éléments monétaires d'actif et de passif sont convertis au cours à la date du bilan. Les éléments non monétaires d'actif et de passif sont convertis aux cours historiques, à l'exception de ceux comptabilisés à la juste valeur, qui sont convertis au cours à la date du bilan. Les produits et les charges sont convertis au cours moyen de la période, à l'exception de l'amortissement des éléments d'actif convertis aux cours historiques qui est converti aux mêmes cours que les éléments correspondants. Les gains et les pertes de change afférents sont comptabilisés dans les résultats de l'exercice.

Régime de retraite

Les coûts des régimes de retraite à cotisations déterminées, afférents aux services courants, sont portés aux résultats au cours de l'exercice où ils sont exigibles par l'employeur.

Obligations environnementales

Les frais de contingence environnementale relatifs aux opérations courantes sont comptabilisés selon leur nature. Des passifs sont inscrits lorsque les charges sont propables et peuvent être raisonnablement estimées.

3 - INFORMATIONS SUR LES RÉSULTATS

	2017-11-03 $	2016-10-28 $
Chiffre d'affaires		
Agroalimentaire	**223 520 628**	178 860 723
Agriculture	**46 129 927**	43 891 124
Énergie	**124 791 258**	106 544 797
Matériaux et fournitures	**14 758 918**	12 315 790
	409 200 731	341 612 434

(Le chiffre d'affaires du domaine agroalimentaire comprend la paie de lait au montant de 118 745 156 $ (111 258 126 $ en 2016).

Charges		
Amortissement des immobilisations corporelles	**4 861 042**	3 966 765
Amortissement des autres éléments d'actif	**27 372**	17 658
Amortissement des produits reportés	**(276 687)**	(183 336)

4 - AUTRES ÉLÉMENTS

	2017-11-03 $	2016-10-28 $
Ristournes	**2 761 110**	2 554 092
Produits nets de placements		
Placements		
Gain sur la cession de placements	**—**	82 014
Gain sur la ré-évaluation à la juste valeur		
d'une participation détenue antérieurement dans une filiale acquise	**418 019**	—
Autres éléments		
Gain (perte) sur la cession d'immobilisations corporelles et autres éléments d'actif	**42 714**	(28 532)
Autres	**(449 524)**	(17 581)
Contingence environnementale	**(90 000)**	(90 000)
Participation dans les satellites à la valeur de consolidation		
Quote-part des résultats de sociétés satellites	**290 814**	595 184
Impôts sur les bénéfices des filiales	**(309 117)**	(101 958)
	(515 113)	357 113
	2 664 016	2 993 219

5 - ACQUISITION D'ENTREPRISES

Au cours de l'exercice, la coopérative a acquis une participation additionnelle de 33 % dans une de ses sociétés satellites, portant ainsi sa participation à 75 %. Elle a également acquis une participation de 75 % dans une société oeuvrant dans la transformation du lait.

La juste valeur des actifs acquis et des passifs pris en charge se détaille comme suit :

	$
Actifs	
Actifs à court terme	**9 944 776**
Immobilisations corporelles	**9 494 807**
Actifs incorporels et autres éléments d'actifs	**6 407 075**
Total des actifs acquis	**25 846 658**
Passifs	
Passifs à court terme	**5 346 996**
Dette à long terme	**5 931 861**
Autres passifs à long terme	**2 089 176**
Total des passifs pris en charge	**13 368 033**
Actifs nets acquis	**12 478 625**
Part des actionnaires sans contrôle	**(3 213 244)**
	9 265 381
Juste valeur de la participation détenue antérieurement	**(2 350 237)**
Acquisition d'entreprise nette des liquidités	**6 915 144**

6 - COMPTES CLIENTS ET AUTRES CRÉANCES

	2017-11-03 $	2016-10-28 $
Comptes clients	**23 477 446**	17 914 835
Comptes clients - Fédération des producteurs de lait	**5 378 458**	9 372 086
Comptes clients - sociétés satellites	**50 000**	105 706
Comptes clients - administrateurs	**142 513**	125 165
Taxes à la consommation à recevoir	**—**	214 960
	29 048 417	27 732 752

Les comptes clients sont présentés aux états financiers déduction faite d'une provision pour dépréciation de 1 695 279 $ (1 674 326 $ au 28 octobre 2016). Le montant de perte de valeur afférente aux comptes clients est de 548 048 $ pour l'exercice (496 054 $ en 2016) alors que la reprise d'une perte de valeur comptabilisée antérieurement sur les comptes clients est de 315 276 $ (288 019 $ en 2016).

7 - STOCKS

	2017-11-03 $	2016-10-28 $
Par secteur d'activité		
Agroalimentaire	**9 975 200**	3 137 864
Agriculture	**3 541**	
		3 554 503
Matériaux et fournitures	**5 203 379**	4 717 721
	22 050 890	14 347 952

Au cours de l'exercice, un montant total de stocks de 337 591 274 $ (286 837 812 $ en 2016) est comptabilisé en charges de l'exercice et est présenté dans le coût des ventes.

8 - PLACEMENTS DANS DES SOCIÉTÉS SATELLITES, À LA VALEUR DE CONSOLIDATION

	2017-11-03 $	2016-10-28 $
Participations dans des sociétés satellites		
dont le pourcentage de détention varie de 12,08 % à 49 %	**3 495 481**	5 422 226

9 - AUTRES PLACEMENTS

	2017-11-03 $	2016-10-28 $
Actions ordinaires de sociétés fermées	**465 833**	49 023
Parts sociales au coût	**12 212 536**	10 631 683
Effets à recevoir, taux variables encaissables selon différentes modalités	**279 637**	1 735 053
Avances à une société satellite, taux préférentiel plus 3,5 %,		
encaissable selon différentes modalités	**331 000**	244 000
	13 289 006	12 659 759
Tranche des effets à recevoir et des avances encaissable à moins d'un an	**107 109**	1 424 829
	13 181 897	11 234 930

10 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

			2017-11-03	2016-10-28
	Coût $	Amortissement cumulé $	Valeur comptable nette $	Valeur comptable nette $
Terrains	**3 634 509**	**—**	**3 634 509**	2 577 146
Aménagements	**1 897 750**	**1 112 858**	**784 892**	814 643
Bâtiments	**45 925 838**	**19 789 806**	**26 136 032**	15 421 855
Machineries et équipements	**74 821 539**	**49 644 632**	**25 176 907**	13 267 179
Matériel roulant	**4 985 371**	**4 009 046**	**976 325**	805 999
	131 265 007	**74 556 342**	**56 708 665**	32 886 822

11 - AUTRES ÉLÉMENTS D'ACTIF

	2017-11-03 $	2016-10-28 $
Clientèle	**134 794**	162 166
Quotas de production et marque de commerce	**2 769 504**	1 444 365
	2 904 298	1 606 531

12 - EMPRUNTS BANCAIRES

Les créances, les immeubles, les stocks, les actifs incorporels ainsi qu'une hypothèque mobilière sur l'universalité des biens sont affectés à la garantie des emprunts bancaires. Les emprunts bancaires, d'un montant autorisé de 20 500 000 $ portent intérêt au taux préférentiel sans majoration et à taux préférentiel plus 0,5 % (de 3,20 % à 3,70 % au 3 novembre 2017) et sont renégociables annuellement. En vertu de ces conventions de crédit, la coopérative doit se conformer à certaines clauses restrictives. Au 3 novembre 2017 et au cours de l'exercice la coopérative a respecté ces clauses.

13 - COMPTES FOURNISSEURS ET AUTRES DETTES D'EXPLOITATION

	2017-11-03 $	2016-10-28 $
Comptes fournisseurs et charges à payer	**20 597 377**	17 748 116
Dû aux producteurs de lait	**5 283 097**	9 245 748
Comptes fournisseurs - administrateurs	**187 162**	333 739
Salaires et charges sociales à payer	**2 710 987**	2 240 677
Intérêts à payer	**339 749**	303 907
Encaissements anticipés	**75 680**	204 662
Taxes à la consommation à payer	**300 530**	—
	29 494 582	30 076 849

Les sommes à remettre à l'État (autres que les impôts sur les bénéfices) totalisent 444 618 $ au 3 novembre 2017 (1 207 460 $ en 2016).

14 - DETTE À LONG TERME

	2017-11-03 $	2016-10-28 $
Emprunts à terme, taux variable et taux préférentiel de 2,93 % à 3 %, garantis par des hypothèques mobilières et immobilières sur l'universalité des biens présents et futurs, corporels et incorporels de la coopérative, remboursable par versements en capital mensuels de 75 000 $ chacun, échéant en janvier et mars 2022 (a)	**17 032 109**	—
Emprunts à terme, taux variable et taux préférentiel 2,91 % et 3 % (2,38 % et 2,5 % en 2016), garantis par des hypothèques mobilières et immobilières sur l'universalité des immeubles et des biens présents et futurs, corporels et incorporels de la coopérative, remboursable par deux versements en capital mensuels de 20 833 $ échéant en juillet 2020 et en juillet 2022 (a)	**2 333 334**	2 872 023
Emprunts à terme, taux variable et taux préférentiel 2,93 % et 3 % (2,39 % et 2,5 % en 2016) garantis par des hypothèques mobilières et immobilières sur l'universalité des immeubles et des biens présents et futurs, corporels et incorporels de la coopérative, remboursable par deux versements en capital mensuels de 20 833 $ et 13 889 $, l'un échéant en novembre 2019 et l'autre en mars 2020 (a)	**1 819 445**	2 270 834
Emprunts à terme, taux variable et taux préférentiel 2,92 % et 3 % (2,38 % et 2,5 % en 2016), garantis par des hypothèques mobilières et immobilières sur l'universalité des immeubles et des biens présents et futurs, corporels et incorporels de la coopérative et de ses filiales, remboursable par deux versements en capital mensuels de 45 833 $ et de 46 485 $ échéant en octobre et décembre 2019 (a)	**7 649 263**	8 842 618
Contributions gouvernementales, sans intérêt (taux effectif de 4,5 %) valeur nominale de 3 915 315 $, remboursable par versements mensuels égaux, échéant entre mars 2019 et en décembre 2026	**3 033 656**	1 151 855
Effets à payer, 4 % (4 % en 2016), remboursable par versements annuels en capital de 286 008 $, échéant en décembre 2019	**858 025**	1 144 033
Emprunts à terme, taux variable entre 2,29 % et 2,91 %, garantis par des hypothèques mobilières et immobilières sur l'universalité des immeubles et des biens présents et futurs, corporels et incorporels de la coopérative, remboursable par versements en capital mensuels de 92 156 $ et à compter d'août 2018 de 114 130 $, échéant entre juillet 2023 et juillet 2028 (a)	**7 312 635**	—
Effets à payer, taux variant entre 3,45 % et 7,5 % (3,2 % et 7,5 % en 2016), garanti par des équipements ainsi que par des hypothèques grevant des terrains et des bâtiments, remboursable par versements mensuels en capital et intérêts de 253 $ et par un versement mensuel en capital seulement de 5 771 $, échéants entre mars 2021 et décembre 2026	**434 173**	
Emprunts à terme, remboursé au cours de l'exercice		
	40 472 640	23 750 386
Versements exigibles à court terme	**5 619 630**	3 380 911
	34 853 010	20 369 475

14 - DETTE À LONG TERME (SUITE)

Les versements estimatifs sur la dette à long terme au cours des cinq prochains exercices s'élèvent à 5 619 630 $ en 2018, 8 048 013 $ en 2019, 8 749 839 $ en 2020, 3 960 661 $ en 2021 et 11 850 168 $ en 2022.

Conventions de crédit

(a) En vertu des conventions de crédit, la coopérative s'est engagée à respecter certaines clauses restrictives notamment certains ratios financiers. Au cours de l'exercice, la coopérative a respecté ces restrictions et ces ratios financiers.

La coopérative dispose d'un crédit rotatif de 16 000 000 $ non utilisé en fin d'exercice. Au 28 octobre 2016, 7 000 000 $ était autorisé et utilisé.

15 - PRODUITS REPORTÉS

	2017-11-03 $	2016-10-28 $
Aide gouvernementale reportée	**2 921 765**	764 283
Produit d'assurance reporté	**597 845**	678 269
	3 519 610	1 442 552

16 - CAPITAL SOCIAL

L'avoir des membres de la coopérative est illimité quant au nombre des parts qui peuvent être émises. Les parts sociales ont une valeur nominale de 10 $ chacune. Les parts privilégiées ont une valeur nominale de 1 $ chacune, à l'exception des parts privilégiées de catégorie « B » et « D », qui ont une valeur nominale de 100 $ et 10 $ respectivement.

Toute personne désirant devenir membre doit souscrire et payer dix (10) parts sociales de qualification. Un membre doit aussi souscrire deux cent quarante (240) parts sociales additionnelles payables selon les modalités prévues au règlement.

Moyennant certaines conditions, la coopérative peut aussi avoir des membres auxiliaires de catégories « A » et « B ».

Les parts privilégiées sont sans droit de vote et rachetables au gré de la coopérative à leur valeur nominale. Elles sont sujettes au respect des conditions établies par les règlements généraux et la Loi sur les coopératives.

Les parts privilégiées de catégories « A », « B » et « G » sont émises en vertu du Régime d'investissement coopératif et sont rachetables selon les termes prévus par le régime. De plus, lors du rachat, les parts privilégiées de catégorie « G » sont transformées en parts privilégiées de catégorie « H ».

Les intérêts sur les parts privilégiées sont déclarés annuellement par le conseil d'administration. Sauf indications contraires, les parts privilégiées de catégories « A », « C », « D », « E », « G », « H » et « J » ne portent pas intérêt tandis que les parts privilégiées de catégorie « B », « F » et « S » portent intérêt au taux fixé par le conseil d'administration.

Sauf indications contraires, les parts privilégiées de catégorie « C » sont rachetables après 10 ans sur décision du conseil d'administration. Les parts privilégiées de catégories « E », « H » et « S » sont rachetables en tout temps tandis que les parts privilégiées de catégories « D » et « F » sont rachetables après 3 ans.

	2017-11-03	2016-10-28
	$	$
Émis et payé		
Parts sociales		
Membres		

	2017-11-03	2016-10-28
	$	$
Parts sociales		
Solde au début	**1 956 929**	1 918 750
Ristournes converties en parts	**40 610**	64 289
Émission de parts	**2 400**	1 100
Rachats de parts	**(58 063)**	(27 210)
Solde à la fin	**1 941 876**	1 956 929
Parts privilégiées		
Solde au début	**12 355 887**	10 812 880
Ristournes converties en parts	**1 245 093**	1 363 768
Émission de parts	**3 166 427**	1 751 909
Rachats de parts	**(1 620 397)**	(1 572 670)
	15 147 010	12 355 887

	2017-11-03	2016-10-28
	$	$
Excédent de l'exercice avant ristournes et impôts	**7 988 370**	6 909 299
Ristournes recommandées	**(2 350 000)**	(2 105 000)
Impôts sur les bénéfices		
Exigibles	**(722 000)**	(873 901)
Futurs	**(598 000)**	

18 - OPÉRATIONS CONCLUES AVEC DES APPARENTÉS

La coopérative a effectué les transactions suivantes avec ses satellites :

	2017-11-03 $	2016-10-28 $
Charges		
Achats	**7 060 150**	4 631 855

La coopérative a effectué les transactions suivantes avec ses administrateurs :

	2017-11-03 $	2016-10-28 $
Produits		
Chiffre d'affaires	**1 464 862**	1 552 315
Charges		
Achats	**4 937 995**	4 730 514

Ces opérations ont été mesurées à la valeur d'échange et effectuées dans le cours normal des activités.

19 - OPÉRATIONS AVEC LES MEMBRES

La proportion des opérations que la coopérative a effectuée avec ses membres au sens de l'article 17 du Règlement d'application de la Loi sur les coopératives se détaille comme suit :

	2017-11-03 %	2016-10-28 %
Chiffre d'affaires	**11,81**	14,20
Achats	**38,58**	41,40
	50,39	55,60

Ces opérations ont été mesurées à la valeur d'échange et effectuées dans le cours normal des activités.

20 - ENGAGEMENTS

CONTRATS DE LOCATION-EXPLOITATION

La coopérative s'est engagée à louer des bâtiments, des équipements et du matériel roulant en vertu de contrats de location à long terme. L'engagement total en vertu de ces contrats est de 1 083 909 $ pour les bâtiments, 255 561 $ pour les équipements et 2 797 608 $ pour le matériel roulant pour un total de 4 137 077 $. Les versements exigibles au cours des cinq prochains exercices s'élèvent à 1 189 709 $ en 2018, 1 031 474 $ en 2019, 854 519 $ en 2020, 629 524 $ en 2021 et 284 118 $ en 2022.

CONTRATS D'APPROVISIONNEMENT

La coopérative a signé une entente de partenariat pour son approvisionnement en produits chimiques pour une période de 10 ans se terminant en janvier 2025. En vertu de cette entente, la coopérative doit verser à ce fournisseur un montant annuel fixe de 110 000 $ pour l'achat de ses produits chimiques. Advenant une rupture de l'entente dans les trois premières années, la société devrait débourser 42 000 $. Le montant à rembourser en cas de rupture est réduit de 6 000 $ par année à partir de la quatrième année de l'entente. La direction est d'avis qu'il ne devrait pas y avoir de rupture de contrat donc aucune provision n'a été comptabilisée à cet effet.

21 - GARANTIES

La coopérative s'est portée caution de façon solidaire avec La Coop fédérée et Propane Québec inc. en faveur des fournisseurs de gaz propane. Ces cautions sont toutefois sujettes à des ajustements et remboursements subséquents entre les parties advenant l'éxécution.

22 - ÉVENTUALITÉ

Le contrat d'acquisition d'une filiale prévoit le paiement aux anciens actionnaires d'une contrepartie additionnelle conditionnelle à l'atteinte de certains résultats. La contrepartie conditionnelle serait basée sur les résultats des deux périodes de douze mois se terminant les 31 mars 2018 et 2019. Une somme ne pouvant dépasser 1 900 000 $ pourrait être exigée seulement si les BAIIA futurs de la filiale acquise sont supérieurs au seuil convenu entre les deux parties. Actuellement, la direction de la coopérative n'est pas en mesure de déterminer si le seuil convenu pour les deux exercices sera dépassé, et n'a donc pas comptabilisé de contrepartie additionnelle.

23 - INSTRUMENTS FINANCIERS

Risques financiers

Les principaux risques financiers auxquels la coopérative est exposée sont détaillés ci-après.

Risque de marché

Les instruments financiers de la société l'exposent au risque de marché, plus particulièrement au risque de change et au risque de taux d'intérêt, lesquels découlent à la fois des activités d'exploitation, d'investissement et de financement.

Risque de fluctuation de prix

La société conclut des swaps sur coût d'achat de matières premières visant à couvrir le risque de fluctuation de prix auquel elle est exposée et en vertu desquels elle est tenue d'acheter des montants précis de litres de matières premières à des prix déterminés à l'avance. Ces swaps sur coût d'achat de matières premières sont conclus dans le but de fixer le prix d'achat et les décaissements liés aux achats futures.

23 - INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Risque de crédit

La coopérative est exposée au risque de crédit relativement aux actifs financiers comptabilisés au bilan. La coopérative a déterminé que les actifs financiers l'exposant davantage au risque de crédit sont les comptes clients, les effets à recevoir et les avances étant donné que le manquement d'une de ces parties à ses obligations pourrait entraîner des pertes financières importantes pour la coopérative.

Risque de taux d'intérêt

La coopérative est exposée au risque de taux d'intérêt relativement aux actifs et passifs financiers portant intérêt à taux fixe et variable.

Certaines dettes à long terme portent intérêt à taux fixe et exposent donc la coopérative au risque de variations de la juste valeur découlant des fluctuations des taux d'intérêts.

Certaines dettes à long terme et les emprunts bancaires portent intérêt à taux variable et exposent donc la coopérative à un risque de flux de trésorerie découlant des variations des taux d'intérêt.

Les autres actifs et passifs financiers de la coopérative ne représentent aucun risque de taux d'intérêt étant donné qu'ils ne portent pas d'intérêt.

La coopérative n'utilise pas de dérivés financiers pour réduire son exposition au risque de taux d'intérêt.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité de la coopérative est le risque qu'elle éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. La coopérative est donc exposée au risque de liquidité relativement à l'ensemble des passifs financiers comptabilisés au bilan.

Valeur comptable des actifs financiers par catégories

Les actifs financiers de la coopérative, tels qu'ils sont présentés au bilan, peuvent aussi être classés selon les catégories suivantes :

	2017-11-03 $	2016-10-28 $
Actifs financiers évalués au coût après amortissement		
Encaisse	**—**	3 206 810
Comptes clients et autres créances	**29 048 417**	27 732 752
Placements	**—**	—
Effets à recevoir et avances	**610 637**	1 979 053
	29 659 054	32 918 615
Actifs financiers évalués au coût		
Parts sociales	**12 212 536**	10 631 683
Actions ordinaires de sociétés fermées	**465 833**	49 023
	12 678 369	10 680 706

Passifs financiers garantis

Au 3 novembre 2017, la valeur comptable totale des passifs financiers qui sont garantis est de 40 952 959 $.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président	**Jean Lavoie**
Vice-président	**Dominic Perron**
Administrateurs	**Marilyn Côté**
	Mario Dallaire
	Jean Gaudreault
	David Hossay
	Normand Lapointe
	Normand Marcil
	Pierre Murray

COMITÉ EXÉCUTIF

Président	**Jean Lavoie**
Vice-président	**Dominic Perron**
Administrateurs	**Mario Dallaire**
	David Hossay

COMITÉ D'AUDIT

Président	**Mario Dallaire**
Administrateurs	**Jean Gaudreault**
	Marilyn Côté

OFFICIERS

Chef de la direction	**Yves Girard**
Chef de la direction financière	**Daniel Asselin**

Photos du comité de direction et du conseil d'administration : Corbus

Produit et imprimé régionalement
sur du papier recyclé à 100 %
postconsommation et sans chlore.